

Règlement du jeu concours

« Gagnez votre kit électrique Ernie Ball »

ARTICLE 1 - SOCIÉTÉ ORGANISATRICE

La société ALGAM société anonyme au capital de 3.816.180 euros, dont le siège social est situé Parc d'activités des petites landes, 2 rue de Milan, 44484 Thouaré cedex, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nantes sous le numéro 430 425 314, organise, à partir du mardi 23 octobre 2018 et jusqu'au 13 novembre 2018, un jeu concours gratuit. La société Algam se réserve le droit d'y mettre fin en tout temps. Ce concours sera accessible uniquement sur Internet sur le site <http://www.laboitenoiremusicien.com/wp/concours-gagnez-un-kit-pour-guitare-electrique-ernie-ball/> et sera annoncé sur la page Facebook et Instagram de La Boîte Noire du Musicien.

Ce jeu concours gratuit et sans obligation d'achat est ouvert à toute personne physique disposant d'une connexion à Internet et d'un compte Facebook et/ou Instagram, habitant en France métropolitaine (ci-après le participant) à l'exception des personnes ayant participé à l'élaboration directe ou indirecte du concours de même que leurs familles, des membres permanents ou occasionnels du personnel de la société organisatrice du concours. Ce concours n'est pas gérée ni parrainée par Facebook ou Instagram.

La participation à ce concours entraîne l'acceptation sans réserve du présent règlement dans son intégralité, des règles de déontologie en vigueur sur Internet, ainsi que des lois, règlements et autres textes applicables aux jeux en France. Le non-respect des conditions de participation énoncées dans le présent règlement entraînera la nullité de la participation.

La société organisatrice ne saurait en aucun cas être tenue pour responsable de la participation d'une personne domiciliée dans un autre pays que la France.

ARTICLE 2 - DURÉE ET ACCÈS

Le concours se déroulera à partir du mercredi 23 octobre 2018 à 20h00 et sera clos le mardi 13 novembre 2018 à 17h00. La société Algam se réserve le droit d'y mettre fin en tout temps. Ce concours sera accessible uniquement sur Internet sur le site :

<http://www.laboitenoiremusicien.com/wp/concours-gagnez-un-kit-pour-guitare-electrique-ernie-ball/>.

La société organisatrice se réserve le droit de reporter, de modifier, d'annuler ou de renouveler le concours si les circonstances l'exigent. En tout état de cause, sa responsabilité ne saurait être engagée à ce titre.

ARTICLE 3 - MODALITÉS D'INSCRIPTION ET DE PARTICIPATION

Pour participer au concours, l'internaute doit renseigner ses coordonnées (prénom, nom, adresse e-mail, numéro de téléphone). Une réponse par personne est autorisée pour pouvoir participer au concours. La clôture des participations se fera à 17h00 le 13 novembre 2018.

A l'issue du concours, un tirage au sort sera effectué le 13 novembre 2018 à 17h, par le personnel d'Algam, pour désigner le gagnant. Cette personne remportera le Kit Electrique Ernie Ball.

Le gagnant sera ensuite contacté par e-mail et disposera d'un délai de 72 heures pour communiquer son adresse postale à l'adresse email contact@algam.net. Suite à sa réponse, son prénom ainsi que l'initiale de son nom seront affichés sur la page du concours ainsi que sur la publication Facebook annonçant le concours. En l'absence de réponse, le tirage au sort sera renouvelé et un nouveau gagnant sera nommé.

Pour toute information complémentaire :

contact@algam.net

Société ALGAM
2, Rue de Milan
44484 Thouaré-sur-Loire